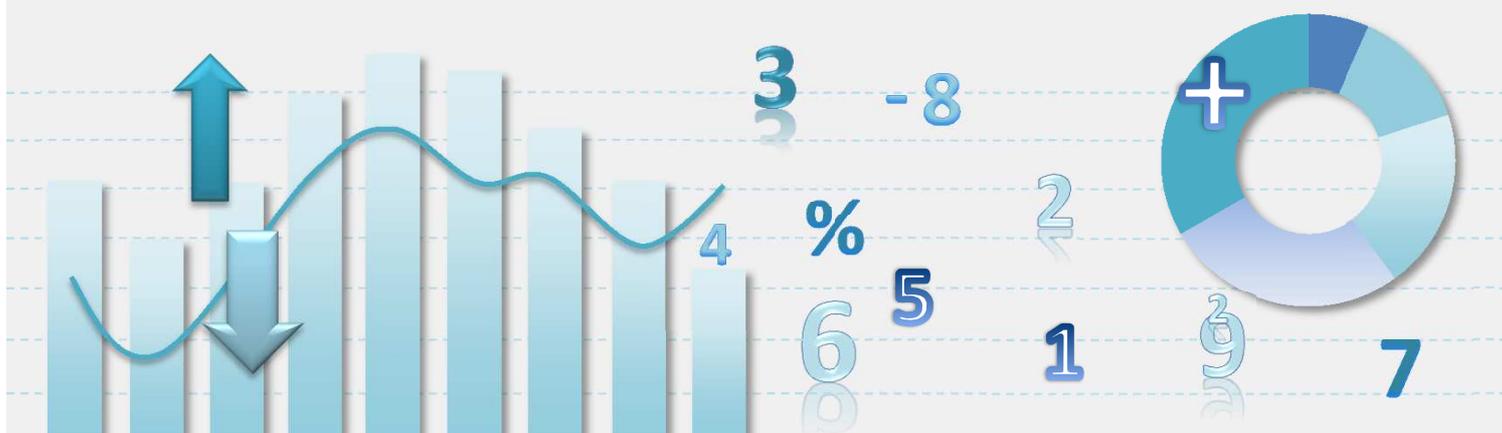


LES CHIFFRES DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES



BILAN À FIN SEPTEMBRE 2015 - DONNÉES : JANVIER A JUIN 2015

Chiffres clés & synthèse

Sommaire...

Chiffres clés et synthèse.....	2
Données de cadrage.....	3
Les demandeurs d'emploi	4
La DOETH & la contribution.....	6
La mobilisation des entreprises.....	7
L'alternance.....	8
L'insertion dans l'emploi.....	9
Le maintien dans l'emploi.....	13

Chiffres clés tout public...

66 318 000

habitants - France entière (Insee janv. 2015)

27 078 000

actifs en emploi (salariés/non salariés)
France entière - Insee 2013

5 528 952

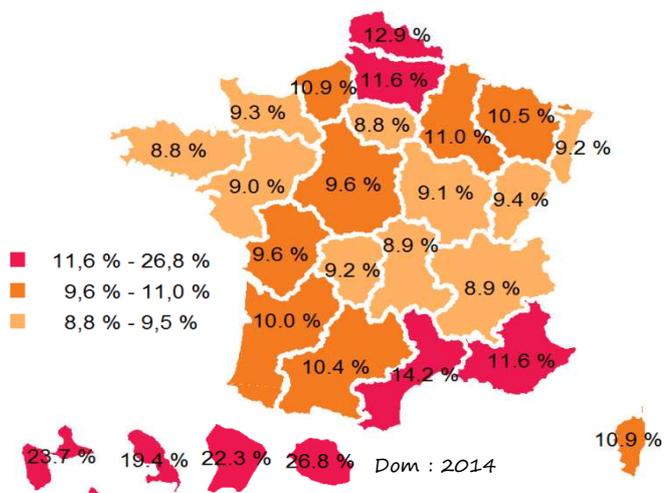
demandeurs d'emploi tout public France entière
(Pôle emploi à fin juin 2015 - Cat. A,B,C)
dont 8,5 % de demandeurs d'emploi BOE

10,3%

Taux de chômage tout public France entière
Insee - 2^{ème} trimestre 2015

10,0%

Taux de chômage tout public France métropolitaine



NB : Les données régionales sont celles du 1^{er} trim. 2015, celles du 2^{ème} trim. 2015 ne sont pas encore disponibles.

Synthèse ...

Des créations d'emplois insuffisantes pour absorber la hausse de la population active

Dans un contexte toujours porteur (euro compétitif, taux d'intérêt faibles et prix du pétrole bas), l'économie française a enregistré une stabilité du PIB au second trimestre 2015, les dépenses de consommation des ménages ralentissant fortement. Après une stabilité au 1^{er} trimestre, l'emploi marchand, en dépit d'une nouvelle baisse dans l'industrie et la construction, a légèrement progressé au 2^{ème} trimestre du fait notamment de la croissance de l'intérim.

Au 2^{ème} trimestre 2015, le taux de chômage France entière est resté stable à 10,3% de la population active. Le rythme de créations d'emplois demeure insuffisant pour inverser la courbe du chômage, la population active restant particulièrement dynamique avec chaque année 135 000 jeunes supplémentaires sur le marché du travail.

Pour les personnes handicapées, des difficultés d'insertion qui persistent

Les demandeurs d'emploi handicapés présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec notamment, outre le handicap lui-même :

- ★ un âge élevé : 46%, ont 50 ans ou plus (contre 23% pour l'ensemble des publics),
- ★ un faible niveau de formation : seuls 25% ont un niveau supérieur ou égal au bac (contre 44% pour l'ensemble des publics),
- ★ une ancienneté d'inscription importante : 57% sont chômeurs de longue durée (contre 45% pour l'ensemble des publics). L'ancienneté moyenne d'inscription au chômage est de 779 jours, soit près de 200 jours de plus que pour l'ensemble des publics,
- ★ une part élevée de bénéficiaires de l'AAH : 22 % sont bénéficiaires de l'AAH.

Des résultats, en termes d'insertions et de maintiens dans l'emploi, en hausse au 1^{er} semestre 2015

Au 1^{er} semestre 2015, le nombre d'insertions est en hausse de 4%, les Cap emploi ayant contribué à près de 31 000 recrutements de travailleurs handicapés, dont 60% de CDI ou de CDD de 6 mois et plus.

On enregistre une croissance des créations d'activité (+12% en un an), plus de 1 800 créations ayant été financées par l'Agefiph au 1^{er} semestre 2015.

Par ailleurs, au sein des contrats aidés par l'Etat, la part des personnes handicapées est en progression, aussi bien dans le secteur marchand (CUI-CIE) que dans le secteur non marchand (CUI-CAE) avec respectivement 9,1% et 13,8% de personnes handicapées.

Enfin, la croissance des maintiens dans l'emploi s'est poursuivie (+11% en un an), les Sameth ayant réalisé plus de 10 000 maintiens au 1^{er} semestre 2015, dont près de la moitié concerne des femmes.

Données de cadrage

● La population - Source : Insee

Données au 01/01/2015

Population (France entière) en millions	66,3
dont DOM	2,1
% femmes	52%
% des moins de 30 ans	36%
% des 50 ans et plus	38%

● L'emploi salarié - Sources : Acoff / Urssaf - Insee

L'emploi salarié dans le public/privé et caractéristiques

Sources : Acoff / Urssaf (2013-2014) et Insee (2012)

	National
Part de l'emploi public*	20%
Nombre de salariés dans le privé	17 740 007
% des étab. de moins de 10 salariés	24%
% des étab. de 10 à 19 salariés	11%
% des étab. de 20 à 99 salariés	29%
% des étab. de 100 salariés et plus	36%

* Lecture : l'emploi public représente 20% de l'emploi total.

Source : Insee

Les données Acoff et Urssaf

Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de celui de l'Unedic (qui exclut les ex-grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des Urssaf n'est donc pas totale.

Evolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels

Résultats du 2^{ème} trimestre 2015 - Insee

	National Effectifs en milliers	Variation (en %) sur :	
		3 mois	12 mois
Ensemble des secteurs concurrentiels*	17 847	+ 0,2%	+ 0,1%
Secteurs principalement non marchands	2 006	+ 0,4%	+ 1,4%
Secteurs principalement marchands	15 841	+ 0,2%	-0,1%
Industrie	3 122	-0,3%	-1,2%
Construction	1 327	-0,9%	-3,7%
Tertiaire	11 392	+ 0,4%	+ 0,6%
dont intérim	549	+ 3,6%	+ 2,0%

* Ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale)

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi - fin juin 2015

Les demandeurs d'emploi à fin juin (Cat : A-B-C, base 100 : 2011)



468 421 DEBOE
à fin juin 2015
+9,5% en un an

5 528 952 DETP
à fin juin 2015
+7,1% en un an

Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance.

Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait de la difficulté de repérage des DEBOE liée notamment à l'absence d'interconnexion entre les systèmes d'information de Pôle emploi et des MDPH.

DE : demandeurs d'emploi
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi
TP : tout public

Les caractéristiques des DE (cat. A-B-C) à fin juin 2015

Sexe et âge	% DEBOE	% DETP	Evol. N/N-1		Evol. N/N-2	
			DEBOE	DETP	DEBOE	DETP
Femmes	45%	50%	=	=	+1 point	=
50 ans et plus	46%	23%	+1 point	+1 point	+2 points	+2 points
Formation & qualification						
Niv. de formation inférieur au CAP (Vbis et VI)	27%	18%	-1 point	-1 point	-2 points	-1 point
Niveau de formation Bac et + (I à IV)	25%	44%	+1 point	+1 point	+2 points	+2 points
Faible niveau de qualification (manœuvre, OS, employé non qualifié)	39%	30%	-1 point	=	-2 points	-1 point
Durée du chômage						
Chômeurs de longue durée (≥ 1 an)	57%	45%	+1 point	+1 point	+3 points	+3 points
Chômeurs de très longue durée (≥ 2 ans)	36%	25%	+1 point	+1 point	+4 points	+4 points
Chômeurs depuis 3 ans et plus	23%	15%	+2 points	+1 point	+4 points	+3 points

Les bénéficiaires de l'AAH à fin juin 2015

	Nb.	% DEBOE
Bénéficiaires de l'AAH	103 953	22%
dont AAH seule	29 724	6%
dont AAH avec autre titre de reconnaissance	74 229	16%

* Lecture : Les DEBOE bénéficiaires de l'AAH représentent 22% de l'ensemble des DEBOE. Au sein des 103 953 bénéficiaires de l'AAH, 29 724 n'ont que ce titre de reconnaissance, soit 6% de l'ensemble des DEBOE.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE
tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

- A** sans emploi
- B** ayant exercé une activité réduite courte au cours du mois (≤ 78 h.)
- C** ayant exercé une activité réduite longue au cours du mois (> 78 h.)

DE
non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

- D** sans emploi (en raison d'un stage, formation, maladie, ...)
- E** en emploi (ex : bénéficiaires de contrats aidés)

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi - fin juin 2015

● L'ancienneté au chômage

Ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours à fin juin 2015

	National N	National N-1
DEBOE	779	748
Minimum région	629	559
Maximum région	1 199	1 162
Tout public	586	559
Minimum région	425	379
Maximum région	941	870

● Les domaines professionnels

Les 4 grands domaines professionnels les plus recherchés au niveau national par les DEBOE à fin juin 2015

	Nb DEBOE	% DEBOE	% DETP
1. Services à la personne et à la collectivité	113 416	24%	21%
2. Support à l'entreprise	69 454	15%	12%
3. Commerce, vente et grande distribution	52 165	11%	15%
4. Transport et logistique	52 096	11%	9%

Lecture : 24% des DEBOE, soit 113 416 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.

Les 3 grands domaines professionnels dans lesquels les DEBOE

sont les plus **SUR**représentés (moyenne France entière : 8,5%)

	% DEBOE
1. Installation et maintenance	12,2%
2. Agriculture, pêche, ...	11,4%
3. Support à l'entreprise	10,7%

Lecture : Les DEBOE représentent 8,5% des DE.

Dans le domaine "installation et maintenance", leur part atteint 12,2%.

Les 3 grands domaines professionnels dans lesquels les DEBOE

sont les plus **SOUS**-représentés (moyenne France entière : 8,5%)

	% DEBOE
1. Spectacle	1,9%
2. Banque, assurance, immobilier	4,5%
3. Communication	4,7%

Lecture : Les DEBOE représentent 8,5% des DE.

Dans le domaine "spectacle", leur part n'est que de 1,9%.

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent.

Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance.

Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

Le domaine "transport et logistique" comprend conducteur / livreur, manip / déplacements de charges...

La DOETH & la contribution

● Les établissements assujettis à l'OETH* - Source : Agefiph / Dares

Les établissements assujettis à l'OETH - Année 2012 - Données provisoires

	National N	National N-1
Nb. Établissements assujettis	100 300	99 600
Eff. Global d'assujettissement	9 045 100	9 271 100
Nb. Salariés handicapés	361 700	367 400
Taux d'emploi réel de TH**	3,1%	3,0%

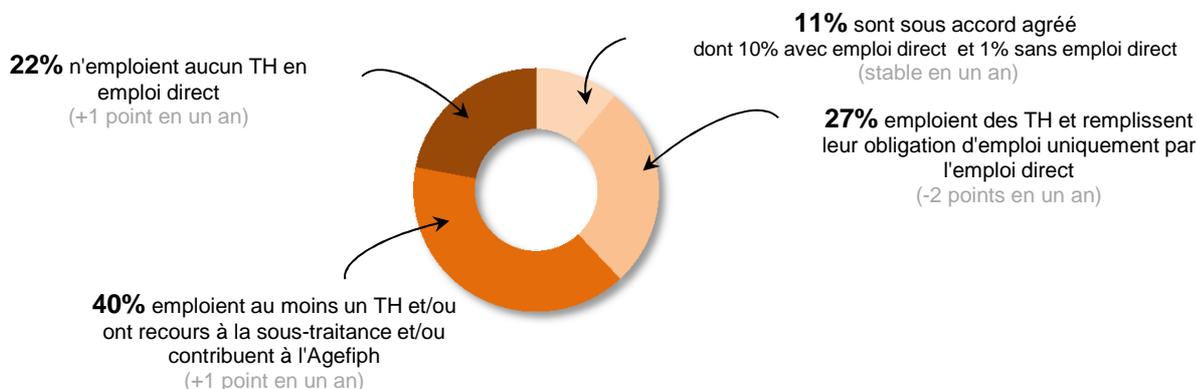
Les salariés tout public

- ★ 42% de femmes
- ★ 26% ont 50 ans et +

Les salariés handicapés

- ★ 41% de femmes
- ★ 47% ont 50 ans et +

Mode de réponse à l'OETH des établissements assujettis en 2012

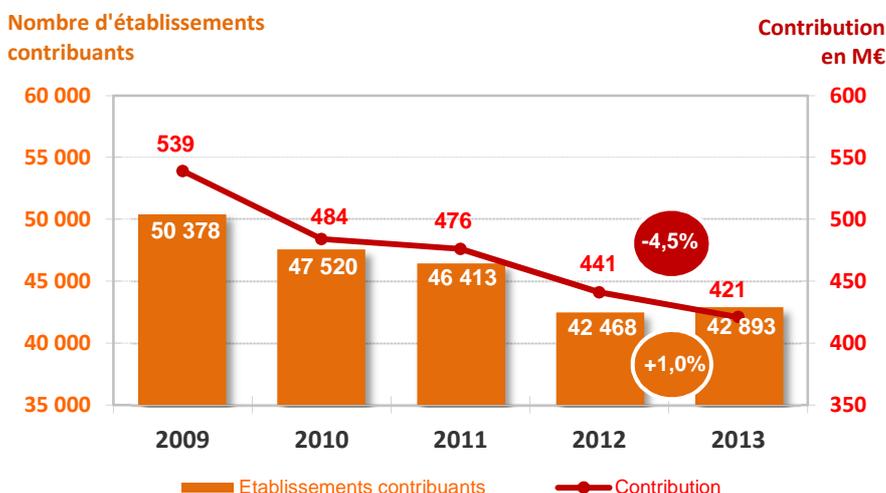


* OETH : obligation d'emploi de travailleurs handicapés

** Part des TH dans l'effectif total des établissements y compris ceux sous accord donc hors emploi indirect (sous-traitance, ...)

● Les établissements contribuant à l'Agefiph - Source : Agefiph

Evolution de la contribution et des établissements contributeurs



La contribution

Les établissements peuvent s'acquitter de leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés selon plusieurs modalités parmi lesquelles : l'emploi direct, la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph.

La mobilisation des entreprises

● Alther - Source : Agefiph

Alther a pour mission première de mobiliser les entreprises sur les modes de réponse à leur obligation d'emploi, en les informant et en les amenant à réaliser des actions positives (par le recrutement, le maintien dans l'emploi, l'accès à la qualification en particulier par l'alternance, la sous-traitance avec le secteur adapté et le secteur protégé).

Quatre types d'établissements sont prioritaires

- Les établissements non assujettis en période exonératoire (ENAX)
- Les établissements contribuant uniquement (ECU), ceux qui doivent avoir mis en oeuvre une action positive dans les 4 ans sous peine de voir leur contribution majorée la 4^{ème} année
- Les établissements à quota zéro (EQZ)
- Les établissements cibles complémentaires (ECC) dont le taux d'emploi est entre 0,1 et 2% et dont l'effectif se situe entre 20 et 100 salariés.



Deux prestations sont proposées

- **Service information / conseil** : Alther a un rôle d'information et de conseil auprès de tous les établissements qui en font la demande et un rôle d'approche active et individuelle des entreprises relevant des cibles prioritaires.
- **Service diagnostic / accompagnement** : mener un diagnostic in situ et aboutir à des préconisations d'actions pertinentes et réalistes pour l'établissement (recrutement, alternance, maintien dans l'emploi, sous-traitance, intérim, stages, ...). Aider à les mettre en oeuvre en faisant le lien avec les acteurs utiles aux situations identifiées et contribuer à la réalisation concrète des actions lors de la phase d'accompagnement.

Les données de janvier à juin 2015 - France entière

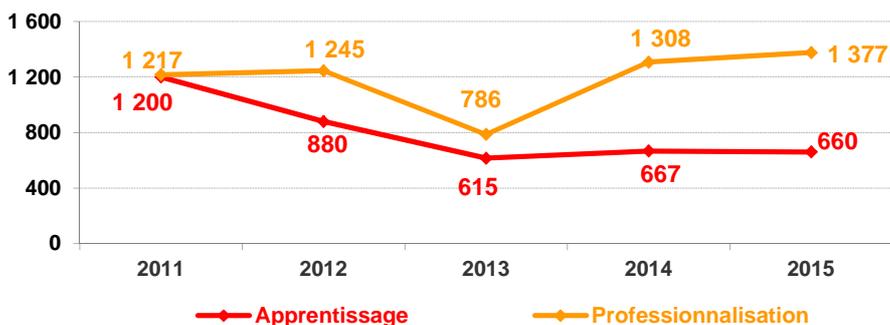
ALThER	
Nombre d'établissements ayant bénéficié d'un ou plusieurs services Alther	6 250
<u>Le profil de ces établissements :</u>	
TAILLE : % d'établissements de 20 à 49 salariés	81%
SECTEUR : % d'établissements du secteur tertiaire	73%
CIBLES PRIORITAIRES :	93%
% d'ENAX	30%
% d'ECU	28%
% d'EQZ	4%
% d'ECC	31%
ALThER - SERVICE INFORMATION / CONSEIL	
Nombre d'établissements ayant bénéficié de ce service*	4 674
ALThER - SERVICE DIAGNOSTIC / ACCOMPAGNEMENT	
Nombre d'établissements ayant bénéficié d'un accompagnement terminé	1 032
<u>Les actions mises en oeuvre dans les établissements accompagnés :</u>	
% accords d'entreprises	1%
% contrats de sous-traitance	43%
% contrats en alternance	3%
% recours à l'intérim	4%
% maintiens dans l'emploi	14%
% recrutements	29%
% stages	6%

* A la fois une réponse à la demande et démarchage actif.

L'alternance

Sources : Agefiph (données BOE aidés par l'Agefiph) & Dares (données TP)

Evolution des entrées en alternance aidées par l'Agefiph - France entière Janvier à juin



L'alternance...

... regroupe les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation. Depuis mi 2013, l'Agefiph a mis en place un plan de développement de l'alternance qui s'est notamment traduit par une augmentation du montant des aides aux personnes et entreprises ayant recours à l'alternance.

Les entrées en contrats en alternance au 1er semestre 2015

APPRENTISSAGE	National N	National N-1
BOE contrats aidés par l'Agefiph	660	667
Evolution N/N-1	-1%	-
% femmes	23%	26%
% moins de 26 ans	83%	84%
% Bac et plus	19%	21%
% handicap moteur	17%	15%
% handicap mental	41%	46%
% 20 salariés et plus	29%	34%
% tertiaire	62%	56%
Contrats tout public	34 473	37 925
Evolution N/N-1	-9%	-

PROFESSIONNALISATION	National N	National N-1
BOE contrats aidés par l'Agefiph	1 377	1 308
Evolution N/N-1	+5%	-
% femmes	50%	50%
% moins de 26 ans	16%	13%
% Bac et plus	54%	55%
% handicap moteur	52%	49%
% handicap mental	3%	3%
% 20 salariés et plus	71%	75%
% tertiaire	83%	84%
Contrats tout public	NR	NR
Evolution N/N-1	NR	-
Contrats tout public ADULTES (26 ans et +)	NR	NR
Evolution N/N-1	NR	-
Part des contrats adultes dans l'ensemble	NR	-

L'insertion dans l'emploi

● Les contrats aidés – Source : Dares

Les contrats aidés de janvier à juin 2015

Les contrats aidés

Le contrat unique d'insertion (CUI) se décline en CUI-CIE dans le secteur marchand et en CUI-CAE dans le secteur non marchand.

	BOE	Tout public	% BOE N	% BOE N-1
CUI-CIE	3 617	39 650	9,1%	7,9%
dont entrées initiales	3 511	39 009	9,0%	7,7%
dont reconductions	106	641	16,5%	15,5%
CUI-CAE	15 470	112 204	13,8%	12,0%
dont entrées initiales	6 841	65 064	10,5%	8,4%
dont reconductions	8 629	47 140	18,3%	18,2%
Les emplois d'avenir (entrées initiales)	635	25 607	2,5%	2,9%
dont sect. marchand	239	9 304	2,6%	2,7%
dont sect. non marchand	396	16 303	2,4%	2,9%

● L'aide à l'insertion professionnelle (AIP) – Source : Agefiph

L'aide à l'insertion professionnelle de l'Agefiph
Janvier à juin 2015

National

Nombre d'AIP	2 225
Evolution du nombre d'AIP N/N-1	-20%

Caractéristiques des bénéficiaires de l'AIP

National

Femmes	42%
50 ans et plus	31%
Niveau < CAP (Vbis et VI)	14%
20 salariés et plus	45%
Tertiaire	79%
Chômeurs de longue durée (≥ 1an)	46%
CDI	86%

L'AIP

Objectif

Inciter les employeurs à embaucher en contrat durable les personnes handicapées les plus éloignées de l'emploi (critères d'âge, de durée d'inactivité par rapport à l'emploi, de sortie du milieu adapté / protégé).

Montant de l'aide

- pour un CDI ou un CDD de 12 mois et plus, 4 000 € pour un temps plein ou 2 000 € pour un temps partiel.

Attention : depuis le 1^{er} janvier 2015, l'aide pour les CDD de 6 à 12 mois n'existe plus.

L'insertion dans l'emploi

● Les placements réalisés par Cap emploi – Source : Agefiph

Cap emploi

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité du 1er semestre 2015. La mission des Cap emploi est l'accompagnement et le placement durable des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des partenaires concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHFP et Pôle emploi au titre de la co-traitance.

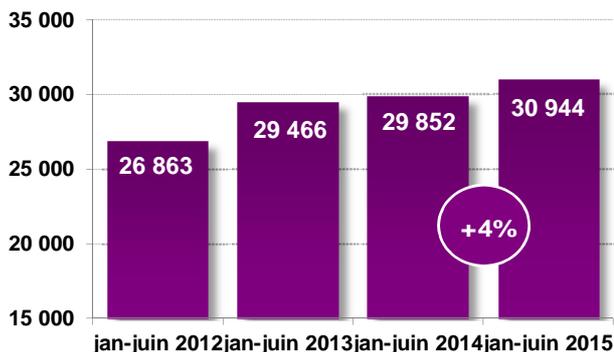
Zoom : les placements conventionnels

Les placements conventionnels sont des contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

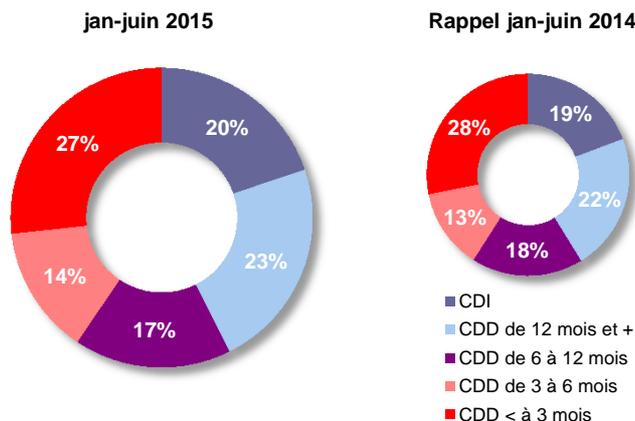
Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.



Evolution des placements réalisés par Cap emploi



Durée des contrats signés

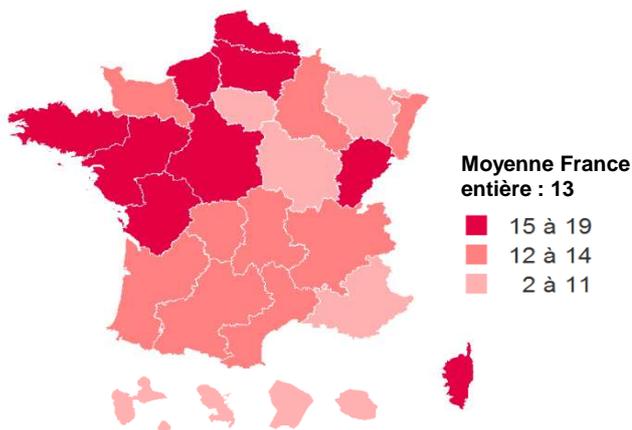


● Les placements conventionnels par Cap emploi

Evolution des placements conventionnels par Cap emploi



Nombre de placements conventionnels pour 100 personnes accompagnées



L'insertion dans l'emploi

● Zoom : les caractéristiques des placements réalisés par Cap emploi

Les données par Cap emploi au 1er semestre 2015

ENSEMBLE DES CONTRATS	National N	National N-1
Nombre de contrats signés	30 944	29 852
Evolution des contrats N/N-1	+4%	-
% femmes	48%	47%
% 50 ans et plus	32%	23%
% Bac et plus	33%	32%
% de personnes accompagnées depuis 2 ans et plus	32%	31%

PLACEMENTS CONVENTIONNELS	National N	National N-1
Nombre de placements conventionnels*	23 321	22 047
Evolution des contrats N/N-1	+6%	-
Nombre de placements conventionnels pour 100 personnes accompagnées	13	12
Nombre de créations d'activité	598	587
% employeurs publics	23%	23%
% contrats aidés**	52%	53%

* Contrats de 3 mois et plus dont contrats en alternance, créations d'activité

** Part de contrats aidés (CUI, EAV, Alternance et AIP) au sein des placements conventionnels

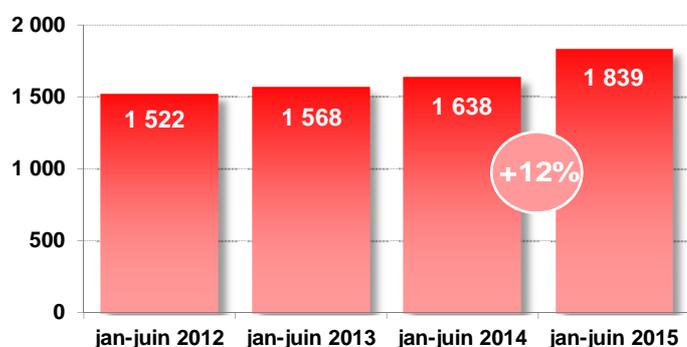
L'insertion dans l'emploi

• La création d'activité - Source : Agefiph

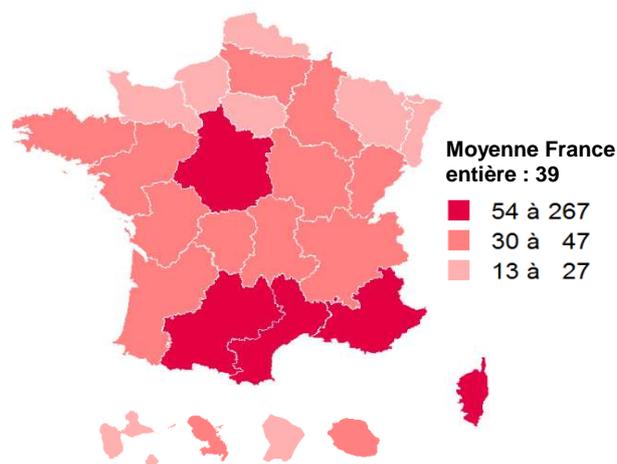
La création d'activité

Les données présentées ici sont les créations d'activité financées par l'Agefiph pour toute personne bénéficiaire de l'obligation d'emploi ayant un projet de création / reprise d'activité, inscrites à Pôle emploi. Outre une subvention à la création (un forfait de 6 000€ avec un apport en fonds propre d'un montant minimal de 1 500€), les créateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé par des prestataires spécialisés. Les données incluent les auto-entrepreneurs pour les BOE comme pour le tout public.

Evolution des créations d'activité financées par l'Agefiph



Nombre de créations d'activité financées pour 10 000 DEBOE - Janvier à juin 2015



Zoom sur les créations d'activité : janvier - juin 2015

	National N	National N-1
Nombre de créations BOE*	1 839	1 638
Evolution créations BOE N/N-1	+12%	-
Nombre de créations pour 10 000 DEBOE	39	38
% femmes	32%	31%
% 50 ans et plus	31%	31%
% Bac et plus	47%	45%
Nombre de créations tout public**	388 558	429 753
Evolution créations tout public N/N-1	-10%	-

* Source : Agefiph

** Source : Insee

Le maintien dans l'emploi

● Les maintiens Sameth - Source : Agefiph

Les Sameth

Les Sameth (Services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) ont pour mission d'aider les employeurs et les salariés à trouver une solution sur-mesure de maintien quand apparaît une inadéquation entre l'état de santé du salarié et son poste de travail.

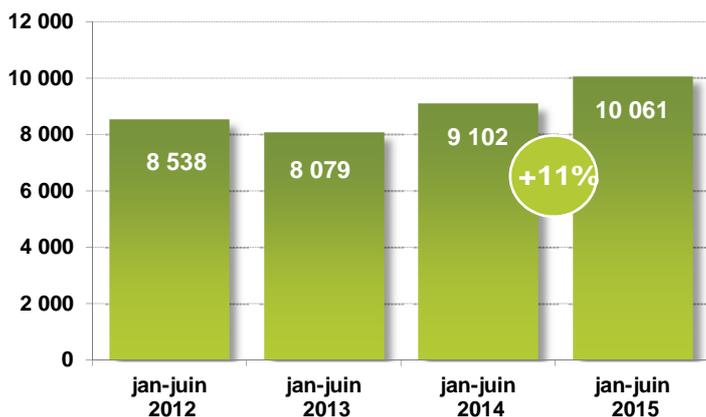
Les Sameth, présents dans tous les départements, interviennent en partenariat avec les acteurs des champs médical, social et de l'emploi tels que la médecine du travail, la Carsat, la mutualité sociale agricole, les organismes de bilan ou de formation.

Les conseillers Sameth apportent aides et conseils à toutes les étapes de la démarche, en fonction des besoins rencontrés :

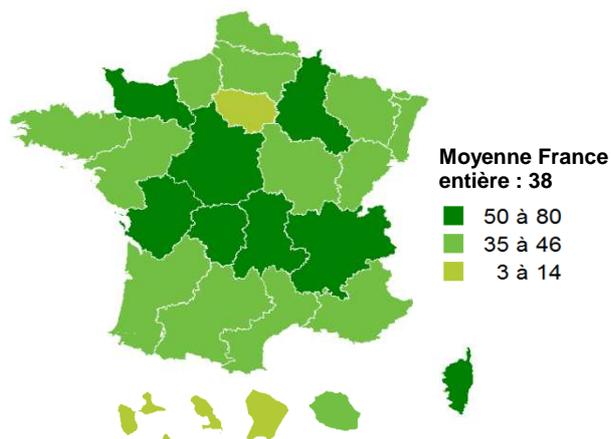
- **Service ingénierie** : intervention dans l'entreprise pour la recherche et la mise en oeuvre d'une solution de maintien,
- **Service facilitation** : contribution à la mobilisation de moyens identifiés comme nécessaires au maintien après en avoir préalablement examiné leur pertinence.



Evolution du nombre de maintiens Sameth



Nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi*



Zoom sur les maintiens Sameth : jan-juin 2015

	National N	National N-1
Nombre de maintiens Sameth	10 061	9 102
% fonctions publiques	15%	14%
Evolution total maintiens Sameth N/N-1	+11%	-
Taux de maintien**	90%	90%
Nombre de maintiens pour 100 000 actifs en emploi*	38	34
% femmes	49%	48%
% 50 ans et plus	44%	43%
% Bac et plus	41%	38%
% 20 salariés et plus (sur l'ens. du privé)	70%	70%
% industrie (sur l'ens. du privé)	24%	24%

* Source Insee pour les actifs en emploi (15 ans et plus).

** Dans le cadre d'un service ingénierie, le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).



PUBLICATION : SEPTEMBRE 2015

RÉALISATION : AGEFIPH - DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE



plus d'infos sur www.agefiph.fr